



BANQUE POPULAIRE
MÉDITERRANÉE

DADN 2681 IDX0 CPT68821990688 IDX1 0 FADN
Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable (articles L.512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit) - 058 801 481 RCS Nice
- N° d'immatriculation auprès de l'organisme pour le registre des intermédiaires en assurances (ORIAS) 07005 622 - N° TVA intracommunautaire FR 61 058 801 481
Siège social : 457 promenade des Anglais - BP 241 - 06292 Nice cedex 3
Téléphone : 04 93 21 52 00 - Télécopie : 04 89 81 10 01 - www.bpmed.fr

SASU FK2

114 AVENUE DES CHASSEENS
13120 GARDANNE

Le 21/01/19

N° compte : 68821990688
Intitulé : SASU FK2

Chère cliente, cher client,

Nous avons enregistré, sur votre demande, le refus de paiement (opposition) du prélèvement SEPA :

Créancier (ICS)	:	FR92ZZZ834882
Référence Unique de Mandat (RUM)	:	HI20180510072929370561
Echéance (refus jusqu'au...)	:	REFUS PERMANENT
Retrait de consentement (Refus Permanent)	:	OUI
Refus de prélèvement SEPA (tout SDD)	:	NON

Si cet ordre de refus (opposition) sur le prélèvement SEPA fait l'objet d'une commission, celle-ci sera perçue selon le tarif en vigueur à l'enregistrement.

En cas de mainlevée, un délai de 48 h est nécessaire pour la levée effective du refus (opposition) sur le prélèvement SEPA.

Le retrait de consentement (refus permanent) implique la caducité du mandat HI20180510072929370561 (RUM) avec le créancier FR92ZZZ834882 (ICS).

Le refus de prélèvement SEPA (tout SDD) implique un refus du moyen de paiement prélèvement SEPA sur votre compte.

Le client

Pour la Banque Populaire Méditerranée



BANQUE POPULAIRE
MÉDITERRANÉE

AGENCE DE MARSEILLE BLANCARDE
8 Boulevard de la Blancarde
13004 MARSEILLE
Tél. : 04 91 49 97 85
www.bpmed.fr

Ce document ne justifie pas la déduction de la TVA ou de la charge en matière d'impôt

21/01/19 PO 08 04387 0530
OPP 68821990688